# Affaire Elias : deux mineurs “de type africain et antillais” ultra-connus des services arrêtés. Les parents d’Elias révèlent qu’il n’a pas été tué au couteau mais… à la machette et dénoncent une “clémence de la justice” (MàJ)

12/02/2025 à 23h17



**Communiqué des parents :**

Elias avait remis son téléphone aux agresseurs, il a tout de même été attaqué à la machette…

« Notre fils est mort, notre chagrin est immense, notre vie est détruite (…) Elias n’est pas un fait divers (…) Sa mort

démontre que l’État n’a pas su protégé ses citoyens (…) »

# Communiqué des parents d'Elias sur la réalité des faits.

Elias aurait dû avoir 15 ans le 14 février 2025.
Elias n'aura jamais 15 ans…
Né à Paris le 14 février 2010, Elias a été agressé à Paris le 24 janvier 2025 alors qu'il sortait, comme chaque vendredi, de son entrainement de football, au stade Jules Noël à PARIS 14ème.
Elias a été agressé avec une violence inouïe par deux mineurs décomplexés qui déambulaient en toute liberté ensemble, l'un armé d'une machette l'autre d'une hachette.
Si le motif de l'escroquerie de ces deux jeunes était de récupérer le téléphone d'Elias, ils ne se sont pas arrêtés là.
Loin de s'en contenter **alors pourtant qu'Elias avait remis spontanément son téléphone portable** terrorisé à la vue des armes de ses agresseurs, **il a reçu un profond coup de machette** et non un « simple coup de couteau » comme il a pu être écrit.
La plaie a été d'une telle profondeur qu'elle reflète le comportement de toute-puissance de ces deux mineurs.
Elias a été intentionnellement frappé, avec une machette qui a entrainé une plaie transfixiante thoracique avec des plaies artérielles et cardiaques, engendrant une dégradation immédiate de son état clinique. Elias n'avait aucune chance de s'en sortir malgré la prise en charge du SAMU, des équipes de chirurgie, d'anesthésie et de réanimation de l'hôpital Necker.
Elias est mort à Paris le 25 janvier 2025.
Notre fils est mort, notre chagrin est immense, notre vie est détruite.
Nous souhaitons que notre intimité soit préservée. Celle de notre famille, celle des amis d'Elias et de ses coéquipiers.
Il y a les questions auxquelles l'enquête, l'instruction, le procès répondront. Nous respectons le travail d'ores et déjà accompli et à venir. Nos avocats, Maître Johanna OSTROWKA épaulée de Maître Nicolas GOUTX, nous accompagnent et font le nécessaire.
La quête de vérité nous anime, comme tous, face à cette montée en puissance des violences commises par des mineurs, sur des mineurs.

De nombreuses questions jaillissent, alors même que certaines réponses nous semblent inaudibles.

*Comment deux adolescents armés, interdits de contacts entre eux par la justice, connus défavorablement des services de police et judiciaires pour des faits similaires, ont-ils pu en toute impunité, poursuivre leurs exactions ?*

*Comment justifier l'appréciation clémente de la justice qui les a laissés placés sous un contrôle judiciaire inapplicable et inappliqué ?*

*Comment justifier une justice éducative face à des jeunes de plus de 16 ans qui refusent de respecter leurs obligations découlant de leur placement sous contrôle judiciaire et qui se vantent de commettre des infractions pénales de manière réitérées et habituelles.*

*Comment un procès prévu en novembre 2024 peut-il être reporté en juin 2025, en ayant connaissance du caractère dangereux de ces individus et de la réitération d'infractions de type vol, escroquerie avec violences, port d'arme… laissés en liberté ?*

Elias est décédé. Elias n'est pas un « simple fait divers », un de plus.

Elias est mort en raison d'une impunité dans laquelle se sont sentis deux mineurs malgré une prise en charge éducative et pénale. Certes, d'autres avant lui ont été tués dans des circonstances similaires.

La mort d'Elias démontre que l'Etat n'a pu su protéger ses citoyens.

Face à un tel déchainement de violences ayant entraîné intentionnellement la mort, la justice devra se montrer ferme et garante de la sécurité à laquelle nous devons tous prétendre.

Un jeune doit pouvoir rentrer chez lui en toute sécurité, que ce soit après l'école ou après une activité extra-scolaire, une sortie…

Ne laissons pas des mineurs réitérer librement leurs actions et mettre en danger notre société, nos valeurs.

Il est temps que les pouvoirs publics, de concert avec tous les protagonistes en charges de la protection de l'enfant, prennent les mesures nécessaires et adéquates garantissant également la protection de tous avant qu'ils puissent être dénommées « victimes », et cessons de protéger par des mesures uniquement éducatives les mineurs auteurs d'infractions, particulièrement dans les cas les plus graves.

Si la justice doit être éducative, elle doit demeurer également répressive et protectrice des droits de chacun.

**Toute modification législative qui poursuivrait cet effort est à saluer.**

**Nous ne demandons pas aux représentants des partis politiques, aux magistrats, de ressusciter les disparus.**

**Nous leurs demandons de protéger les vivants.**

*(Merci à Géraldine.)*

---

# 28/01/2025

> *Meurtre d'Elias : l'un des deux suspects aurait pu être incarcéré en octobre dernier pour une autre affaire mais un juge d'instruction a décidé de laisser libre sous contrôle judiciaire ce mineur violent multi-condamnépic.twitter.com/ZORJiAJ0cJ https://t.co/U1abWKGXWl*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) January 28, 2025*

---

# 27/01/2025

**Les deux adolescents de 16 et 17 ans avaient déjà été mis en cause en octobre dernier pour des faits de vol avec violence et avaient interdiction d'entrer en contact.**

"Signalés, reconnus et identifiés par des témoins, les deux mineurs ont été décrits à la police comme suit, selon nos informations, pour celui de 16 ans : 1,80m environ, de forte corpulence, de « type africain », cheveux « courts crépus », portant un bas et un haut de jogging noir, des baskets noires et un blouson sans manches noir ; et pour celui de 17 ans : 1,75m environ, de corpulence mince, de « type antillais », cheveux « dread court », portant un bas de jogging noir, des baskets noires, un haut noir et un blouson à capuche fourré noir."

VA

---

# 25/01/2015

**L’adolescent de 14 ans est décédé**

Touché à l’épaule par un coup de couteau, l’adolescent est décédé.

Le Parisien

**Deux jeunes hommes ont tenté de dérober le portable d’un adolescent de 14 ans. Face au refus de ce dernier de se soumettre, l’un d’eux l’a poignardé avant de prendre la fuite. Les suspects ont rapidement été interpellés et placés en garde à vue.**

Il est un peu plus de 20h00 quand le jeune homme est accosté par deux adolescents, âgés de 16 et 17 ans. Ces derniers lui réclament son téléphone mais le garçon refuse de le leur donner. L’un des agresseurs brandit alors un couteau et plante la victime au niveau de l’épaule.

Les enquêteurs font rapidement le lien avec deux jeunes du quartier déjà bien connus de leurs services pour des vols. Moins d’une heure après les faits, les deux suspects ont été retrouvés et interpellés à leurs domiciles.

Le Figaro